



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 23/06/21.

VISITES ENTREPRISES BERGHEAUD ET FERME DE BASSIGNAC, LAUREATES DE L'AIDE FRANCE RELANCE «INDUSTRIE DU FUTUR »

En 2020, l'aide en faveur de l'investissement de transformation vers l'industrie du futur avait reçu près de 7.800 demandes pour un montant d'investissement de plus de 2,7 milliards d'euros, dont près de 700 millions d'euros de soutien public.

Cette aide vise à soutenir les dépenses d'investissements des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI) afin de renforcer la compétitivité de l'industrie française.

En 2021, le gouvernement a souhaité mobiliser 175 millions d'euros supplémentaires et 1500 dossiers ont été déposés entre le 3 et le 12 mai 2021 par des PME et des ETI, pour des investissements destinés à transformer leur structure.

Dans le Cantal, 8 entreprises ont déjà pu bénéficier de cette aide pour un montant total de 1 467 725 millions d'€, dont l'entreprise Bergheaud à Mauriac, société de terrassement, démolition de bâtiment et location d'engins soutenue à hauteur de 350 000 euros, et la Ferme de Bassignac, producteur de yaourts, qui a été subventionnée à hauteur de 290 556 euros.

Pour ces deux entreprises, ce soutien financier va leur permettre de mécaniser et automatiser leur chaîne de production pour la Ferme de Bassignac et remplacer leur usine d'enrobé à chaud pour l'entreprise Bergheaud, et ainsi de gagner en compétitivité.

A cette occasion, Serge Castel, préfet du Cantal et Cécilia Mougues, sous-préfète à la relance se sont rendus lundi 28 juin 2021 dans chacune de ces entreprises, à la rencontre des dirigeants, et ont pu constater l'avancement des projets soutenus par le plan France Relance.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC